

## Protégez-vous contre les infections transmises par voie sanguine!

**Prenez les précautions nécessaires pour éviter tout risque de piqûre ou de coupure!**

- Utilisez des produits de sécurité appropriés!
- Ne recapuchonnez pas les aiguilles de seringue en vous servant des deux mains!
- Éliminez immédiatement les aiguilles usagées!
- Utilisez des conteneurs rigides pour piquants tranchants résistants à la perforation!
- Ne remplissez pas les conteneurs rigides pour piquants tranchants de manière excessive!

**Évitez tout contact avec du sang et des liquides organiques!**

- Portez des gants de protection lors de chaque intervention invasive!
- Au besoin, portez des lunettes de protection, un masque et des vêtements imperméables!

**Observez les règles d'hygiène au travail!**

- Désinfectez-vous aussi les mains après avoir retiré vos gants!
- Prenez soin de nettoyer les surfaces souillées avant de les désinfecter!

**Faites-vous vacciner et assurez-vous d'être immunisé contre l'hépatite B en faisant faire un contrôle sérologique!**

# Je me suis piqué!

Mesures applicables en cas de contact avec du sang ou des liquides organiques

## Mesures d'urgence

- **Piqûres, coupures, égratignures, morsures**  
Nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon et désinfecter (alcool à 70 %, etc.).
- **Projections de sang dans les yeux, le nez ou la bouche**  
Rincer abondamment avec de l'eau ou une solution physiologique.
- **Contact avec des lésions cutanées (ulcères, exanthèmes, etc.)**  
Nettoyer avec de l'eau et du savon et désinfecter (alcool à 70 %, etc.).

### Annonce immédiate

Au supérieur; au médecin compétent (infirmier, urgences):

---

Le jour:

---

La nuit (le week-end):

---

## Mesures médicales

- **Examen du risque d'infection**  
Nature de l'exposition, type et quantité de liquide organique, instrument utilisé, attestation de l'infection de la personne source (VIH, hépatite C ou B).
- **Prophylaxie post-exposition VIH (PPE VIH)**  
Débuter tout de suite une PPE VIH, si possible dans un délai d'une à deux heures. En règle générale, trithérapie antirétrovirale. En cas de grossesse, déclaration du cas au médecin traitant.
- **Contrôle du statut vaccinal anti-hépatite B et dosage des anticorps**  
Contrôle du statut vaccinal contre l'hépatite B; éventuellement administration d'immunoglobulines contre l'hépatite B et (ou) immunisation active contre l'hépatite B. Dosage des anticorps (VIH, HCV, év. HBV), év. transaminases.
- **Suivi thérapeutique et conseil**  
Prolongation év. du traitement PPE VIH pendant 4 semaines. Adaptation des règles de comportement pendant trois mois («Safer Sex», interruption de l'allaitement). Dosage des taux d'anticorps selon les indications du médecin compétent. Documentation de la lésion et du type d'exposition. Annonce du cas à l'assureur LAA.

## Infos complémentaires

Centre de référence pour la prévention des infections transmises par voie sanguine:  
CHUV Lausanne, tél. 021 314 02 75